

Réseau d'accompagnement spécialisé pour les personnes endeuillées



Secteur médico-social, Secteur prévention
Porteur de projet :
Vivre Son Deuil Aquitaine Service d'aide aux personnes endeuillées, Association / Collectif / Syndicat, Privé non lucratif, SALLAGOITY Bruno
Directeur

Public :
Bénévoles, Familles – Aidants familiaux, Professionnels
Territoire de l'action :
Pays Basque / Landes Landes, Pyrénées-Atlantiques
Coordonnées :
19 rue de baltet
BAYONNE
64100 0689361865
bruno.sallagoity@vivresondeuil-aquitaine.fr
<https://vivresondeuil-aquitaine.fr>

● Action de prévention ou de promotion de la santé

Le service d'aide aux personnes endeuillées est un service géré par l'association Vivre Son Deuil Aquitaine. Le service a pour objectif de prendre en charge des personnes confrontées au décès d'un proche après les obsèques au travers d'entretien individuel, groupe de soutien et de la post-intervention. Le service est assuré par un professionnel social qui assure les entretiens individuels et la mise en place des actions auprès de familles. L'activité est en augmentation importante et le service gère des situations psycho-sociales de plus en plus complexes. La mise en place d'un réseau de professionnels permettra d'avoir une source d'entrée pour les personnes endeuillées, d'établir un plan de soutien et d'accompagnement. Un réseau officieux existe actuellement et le but du projet est d'officialiser le réseau d'accompagnement.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain. Le deuil est une épreuve majeure dans l'existence humaine, sans doute l'une des plus violente d'autant plus violente que notre société si moderne ne prend pas en compte. Les effets du deuil sont multiples, complexes et lourds de conséquences :

- dégradation de l'état de santé
- maladie, dépression, angoisse, troubles du comportement
- perte de l'envie, de la motivation, repli sur soi-même
- échec scolaire, absentéisme au travail, arrêt maladie
- suicides, addictions....

Les conséquences psychiques sont connues en raison des travaux de psychiatres comme Michel Hanus, Christophe Faurée. En revanche les autres conséquences (physiques, sociales, économiques) sont peu documentées sauf par cette étude du CREDOC de 2016 qui démontre que :

- en 2016 42 % des adultes déclarent avoir vécu un décès qui les a particulièrement touchés et être actuellement affectés par un deuil, en voie de le terminer ou de le commencer.
- que le temps n'efface pas le poids d'un deuil : 1/3 des deuils considérés comme en début de processus datent de plus de 5 ans.
- que la souffrance au moment du décès est d'autant plus forte que la mort a été brutale. La souffrance est considérée dans 59 % des cas comme intense pour un accident, une maladie brutale, un attentat ou un suicide.

Depuis 5 ans, le service collabore avec la CAF Des Landes pour accompagner les bénéficiaires et les résultats sont positifs :

- 30 % des familles sont suivies par le service
- Les personnes sont suivies sur une année

Pertinence et contexte de l'action

● Objectifs

- Identifier les personnes à risque de stress post-traumatique et les orienter vers les thérapies.
- Identifier les problèmes sociaux et organiser une prise en charge.
- Identifier l'émergence des problèmes médicaux suite au décès et organiser une prise en charge par les médecins, psychiatres ou psychologues
- Coordonner un réseau de professionnels.
- Améliorer la prise en charge des décès avec les obstacles de médecine légale.
- Aider les professionnels pour les annonces de décès

● Thématique

[Douleur, soins palliatifs](#), [Partenariats / Réseaux](#), [Périnatalité / Parentalité](#), [Qualité de vie](#), [Santé mentale, suicide](#).

- Innovation

Les personnes endeuillées sont démunies pour trouver une structure de soutien. L'hôpital offre peu de soutien, les psychologues ne sont pas remboursés par la sécurité sociale...

Le service d'aide aux personnes endeuillées a deux actions innovantes :

- évaluer l'impact du deuil, organiser une prise en charge adaptée, repérer les ressources et les difficultés.
- coordonner la prise en charge de la personne et mettre en relation avec des professionnels (psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, travailleurs sociaux de la CAF et CG...)

Impact

- Résultats

Nombre de personnes accompagnées - registre des entretiens

Durée des accompagnements : 1 - 2 ans / au début entretien individuel une fois par semaine.

Etablissement d'un contrat d'accompagnement personnalisé avec la personne endeuillée - mise en place d'un contrat d'accompagnement / Dossier individuel / bilan intermédiaire avec la personne.

Nombre heures de prise en charge individuel - registre des entretiens

Nombre heures de prise en charge en groupe - dossier groupe de soutien

- Reconnaissance de l'action

A obtenu un financement dédié, A remporté un appel à projet ORCIP Fondation de France / Convention avec la CAF des Landes